

RAPPORT ANNUEL || 2018 ||

ENSEMBLE FAISONS GRANDIR LES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS



L'Institut IDEAS accompagne les associations et les fondations
pour renforcer leur capacité d'action au service de l'intérêt général.

L'INSTITUT IDEAS, EN BREF

L'**Institut IDEAS** a pour mission de soutenir la contribution des associations et des fondations à l'intérêt général, en les accompagnant dans les domaines de la qualité de la gouvernance, de la bonne gestion financière, de l'efficacité de l'action, et de la responsabilité sociétale.

Par son action, **IDEAS** renforce leurs capacités et conforte leur développement en facilitant la prise en compte des attentes des financeurs et en consolidant la confiance placée en elles. **L'Institut IDEAS** participe ainsi au renforcement des acteurs de la solidarité et au développement de la philanthropie en France.

L'accompagnement des associations et des fondations est effectué bénévolement, dans la durée, sur la base d'une méthodologie structurante, décrite dans **le Guide IDEAS des bonnes pratiques**, qui permet une approche globale de chaque organisation.

Quelques chiffres 2018

167 personnes pour agir

120 conseillers bénévoles
11 membres du Conseil d'Administration
15 membres du Comité Expert
15 membres du Comité Label
6 permanents

53 associations et fondations labellisées dans tous les domaines de l'intérêt général

Action sociale, Éducation, Handicap, Solidarité internationale, Culture, Enfance, Personnes âgées, Droits Humains, Environnement, Santé, Insertion...

3 membres fondateurs

La Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes
Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables
La Caisse des Dépôts et Consignations

25 partenaires

15 événements dédiés à nos parties prenantes

30 participations aux événements et réflexions du secteur

Nos valeurs

Solidarité / Ethique
Indépendance / Professionnalisme

Notre principe d'action

L'Institut IDEAS s'est construit de façon unique et originale sur le principe de convergence des attentes et des besoins du monde associatif, du mécénat et des métiers du contrôle et de l'audit.

Nos objectifs

- Développer la capacité d'action des associations et des fondations au service de l'intérêt général.
- Valoriser leur démarche de progrès.
- Contribuer au développement de la philanthropie.

Nos missions

Elaborer et promouvoir le *Guide IDEAS des bonnes pratiques* à l'usage des associations et fondations ainsi que des financeurs publics et privés. Ce référentiel a été conçu et actualisé par un travail collaboratif qui a mobilisé une quinzaine d'experts. Il exprime la convergence des attentes des financeurs et des besoins des organismes à but non lucratif.

Accompagner bénévolement les associations et les fondations dans les champs de la gouvernance, de la gestion financière et de l'efficacité de l'action. Cet accompagnement est réalisé pendant plusieurs années, et permet aux organismes de consolider leurs capacités de développement et d'action. Le caractère durable de cet accompagnement est très spécifique à IDEAS.

Organiser la délivrance du Label IDEAS. Ce Label est attribué par un comité autonome, après une audition approfondie de l'organisme candidat. Le Comité Label analyse la mise en œuvre des bonnes pratiques du Guide IDEAS, et s'appuie sur des contrôles externes effectués par des professionnels indépendants.

Contribuer aux réflexions et échanges de bonnes pratiques entre les acteurs de l'intérêt général, en lien avec les principaux organismes de référence du secteur.

Favoriser la philanthropie en mettant au service de tous un référentiel de bonnes pratiques issu du regard croisé des différentes parties prenantes, une méthodologie, un label, et une expertise.

Guide IDEAS des bonnes pratiques

Le Guide IDEAS des bonnes pratiques est un outil méthodologique qui aborde les points clés d'un organisme à but non lucratif.

Support des accompagnements réalisés par IDEAS, il est le référentiel sur lequel repose la délivrance du Label IDEAS. Il est disponible gratuitement pour encourager les associations et fondations à s'en saisir.

Objectif : Engager l'organisme dans une dynamique d'amélioration continue pour optimiser son fonctionnement et son action. Il propose une approche non-normative, pas de prescriptions ou de standards, mais un outil qui permet un questionnement structuré de l'organisation.

Il permet une approche globale de la qualité au niveau de l'organisation et de ses actions, dans une logique d'amélioration continue.

Le résultat d'une co-construction entre différentes parties prenantes.

Il est élaboré et mis à jour par un Comité Expert dont la composition permet de croiser les attentes et les besoins des financeurs, des associations et des métiers du contrôle et de l'audit.

Il couvre, dans sa version actuelle, 3 thèmes déclinés selon 12 objectifs :

Gouvernance, Finance et Efficacité de l'action.

Le Label IDEAS



La démarche d'accompagnement conduit les organismes qui le souhaitent à solliciter le **Label IDEAS**.

Il atteste de la qualité de la gouvernance, de la gestion financière et du suivi de l'efficacité de l'action. Le **Label IDEAS** est un vecteur de confiance pour les partenaires et les financeurs des organismes labellisés.

Il est décerné sur la base de contrôles réalisés par des professionnels indépendants, à l'issue d'une audition devant le Comité Label.

> Les organismes labellisés IDEAS



FONDATION
GOODPLANET



**ÉTUDIANTS
& DÉVELOPPEMENT**

Fondation
de
France



Espace de vie et de culture
au cœur de Paris



Le Mot de la Présidente

2018 : un nouvel élan



« L'année 2018 a été pour IDEAS une année de consolidation, marquée par les travaux exigeants consacrés à l'évolution du guide des bonnes pratiques, après 10 ans de retour d'expérience et d'évolutions. Ce serait en revanche une erreur de perspective que de penser qu'elle fut conservatrice ou nostalgique...

Modestement mais résolument, 2018, comme chaque année depuis la création d'IDEAS, fut une année engagée au service des associations et des fondations.

Capitalisant sur la reconnaissance de son expertise, l'institut IDEAS peut fièrement souligner qu'il n'a jamais accompagné autant d'organismes, qu'il n'a jamais travaillé avec autant de conseillers bénévoles, qu'il n'a jamais animé autant de partenariats, ni autant contribué à des réflexions collectives.

Patiemment mais avec passion, année après année, IDEAS conforte les acteurs de la solidarité dans leur mission d'intérêt général et contribue à mobiliser les financeurs séduits par le dynamisme et l'engagement de ces organismes.

Le guide des bonnes pratiques, dont l'actualisation lancée en 2017 conduira à proposer un référentiel actualisé et enrichi en 2019, constitue désormais un outil de référence indispensable.

Formés à sa mise en œuvre auprès des organismes qui le souhaitent, les 120 conseillers bénévoles d'IDEAS l'utilisent comme levier pour faire grandir associations et fondations en matière de gouvernance, de gestion et d'évaluation, tout en rendant lisible auprès des mécènes, philanthropes ou acteurs publics les progrès réalisés dans chacun de ces domaines.

C'est bien le rôle du Label IDEAS : donner à voir la création de valeur des acteurs de l'intérêt général et leur capacité à faire progresser le bien commun. »

Isabelle GOUGENHEIM, Présidente d'IDEAS

SOMMAIRE

NOTRE MISSION, L'ACCOMPAGNEMENT

Renforcer les capacités d'action des associations et fondations9

- > Les enjeux
- > Une démarche globale pour renforcer les capacités d'action des associations et fondations
- > Des organismes aux profils variés à l'image de la richesse et de la diversité du secteur
- > Le Cercle IDEAS : l'animation de la communauté des labellisées
- > Les IDEASLab : un espace de formation et d'échanges et de partenariats
- > L'Impact de l'accompagnement IDEAS

NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DES FINANCEURS

Contribuer au développement de la philanthropie16

- > Accompagner un organisme soutenu par un mécène
- > Aider à la création d'un processus de sélection et d'instruction de projets
- > Former les équipes aux spécificités associatives

IDEAS AU SERVICE DE TOUS LES ACTEURS DE L'INTERET GENERAL

Le Guide des bonnes pratiques18

- > Une co-construction pour faire converger les attentes et les besoins des parties prenantes
- > La refonte du guide pour répondre à des enjeux renouvelés

La communication et les partenariats19

- > Une expertise partagée : publications et contributions
- > Evènementiel : faire connaître l'expertise d'IDEAS
- > Les partenariats : échanger, construire et diffuser

DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DU PROJET ASSOCIATIF

Les ressources humaines.....23

- > Le Conseil d'Administration
- > Le Comité Expert : conception du Guide des bonnes pratiques
- > Le Comité Label : délivrance du Label IDEAS
- > L'équipe permanente
- > Les conseillers bénévoles : la fidélité de leur engagement, l'une des forces d'IDEAS

UN MODELE SOCIO-ECONOMIQUE AU SERVICE DE NOS ACTIONS

Extrait du rapport financier28

CONCLUSION30

REMERCIEMENTS31

NOTRE MISSION : L'ACCOMPAGNEMENT

RENFORCER LES CAPACITES D'ACTION DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

> Les enjeux

Optimiser le fonctionnement

IDEAS propose un accompagnement personnalisé, gratuit et progressif, qui s'effectue de façon continue pendant 18 mois en moyenne.

Cet accompagnement est effectué par un binôme de conseillers bénévoles qualifiés et formés, et s'appuie sur le Guide IDEAS des bonnes pratiques : gouvernance, gestion financière et efficacité de l'action. Ce référentiel aborde les points clés de l'organisme pour renforcer sa capacité d'action et de développement.

Il permet d'être candidat au Label IDEAS.

Obtenir le Label IDEAS

Le Label IDEAS atteste du bon niveau de conformité de l'organisme aux exigences du Guide IDEAS. Il est délivré par un Comité Label autonome sur la base de contrôles réalisés par des professionnels indépendants, choisis et rémunérés par l'organisme candidat.

Délivré pour 3 ans, le Label IDEAS est un vecteur de confiance et un atout pour la communication de l'organisme auprès des financeurs : acteurs institutionnels, mécènes, donateurs, philanthropes.

Témoignages d'organismes labellisés en 2018



« Cette démarche de labellisation est un élément du plan stratégique 2018-2021 de la Fondation, qui la positionne comme un organisme de référence et de confiance après moins de 3 ans d'existence. Nous sommes heureux d'avoir pu bénéficier de l'accompagnement exigeant d'IDEAS ».

Pierre Yves CROCHET-DAMAIS, Président de la Fondation Terre Solidaire

« Ce label marque une vraie reconnaissance du professionnalisme de la Fondation Terre Solidaire, de sa transparence financière et de la solidité de son organisation interne ».

Philippe MAYOL, Directeur Général de la Fondation Terre Solidaire



« En tant que jeune association - trois ans d'existence seulement ! -, ce qui nous a d'abord intéressé dans la démarche IDEAS c'est de bénéficier d'une forte expertise sur toutes nos procédures, afin de les rendre plus rigoureuses et plus transparentes. Nous n'avons pas été déçus ! Nous avons particulièrement apprécié l'exigence et la bienveillance des équipes qui nous ont accompagnés pendant plus d'un an. Cela a été pour nous un investissement important dont nous allons pouvoir mesurer les effets, avec des recommandations utiles qui vont nous aider à pérenniser et à faire grandir notre Zone d'Expression Prioritaire. »

Emmanuel VAILLANT, Directeur de la ZEP



« Nous sommes ravis qu'E&D rejoigne la communauté des labellisés IDEAS. Nous tenons à souligner la qualité de l'accompagnement effectué depuis le début du processus. Par ailleurs, cela démontre qu'une association portée par des jeunes peut tout à fait satisfaire, dans sa structuration, aux indicateurs exigeants du Label IDEAS. »

Vincent PRADIER, Délégué Général d'Étudiants et Développement

> Une démarche globale pour renforcer, dans la durée, les capacités d'action des associations et fondations

Fidèle à sa mission, l'Institut IDEAS a poursuivi son action résolue au service des associations et fondations agissant au profit de l'intérêt général.

Une des spécificités de l'offre d'IDEAS est son ouverture et adaptabilité à des organismes aux modèles économiques variés, intervenant dans de multiples champs d'action de la solidarité, en France ou à l'international.

Tous les indicateurs soulignent que la démarche IDEAS répond aux attentes des organismes sans but lucratif et que son attractivité se conforte, avec 73 organismes accompagnés en 2018.

L'expérience montre que le caractère continu de l'accompagnement est un facteur déterminant pour les organismes : le travail réalisé avec les conseillers bénévoles dure en moyenne 18 mois jusqu'à la présentation au Comité Label, et se poursuit au-delà de l'obtention du Label pendant 3 ans, durée de sa validité.

Il est important également de souligner l'importance prise par l'accompagnement

« post-Label », qui caractérise le caractère durable – et unique- de la démarche IDEAS, et qui se traduit par l'accroissement des demandes de renouvellement : une charge de travail croissante pour l'équipe IDEAS, les conseillers bénévoles, et les membres du comité Label.

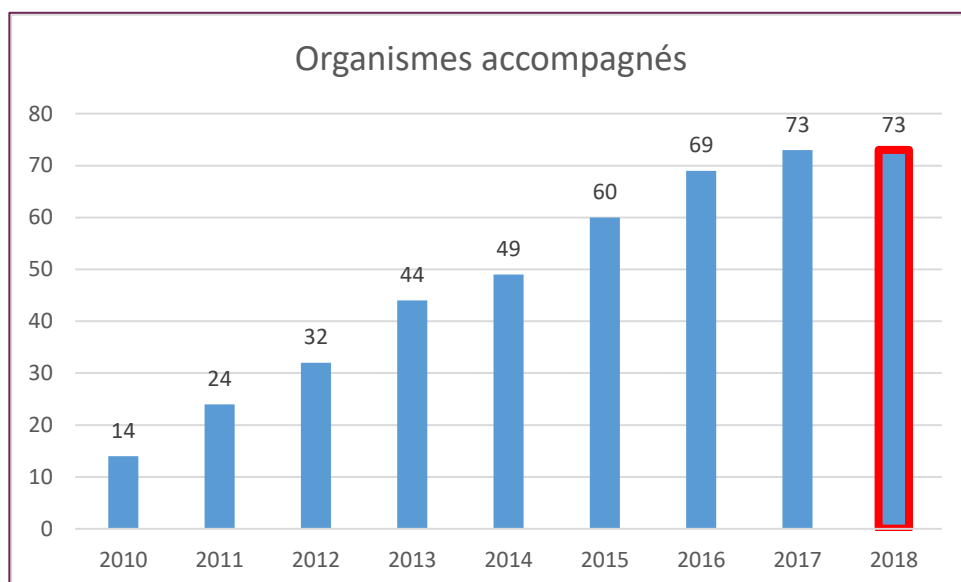
En 2018, 9 organismes sont entrés dans le processus d'accompagnement et 8 ont sollicité et obtenu le Label IDEAS

En 2018, 12 organismes ont candidaté au renouvellement, dont 4 pour la troisième fois, marquant ainsi leur attachement à cette démarche unique : Apprentis d'Auteuil, Vaincre les maladies Lysosomales, Helen Keller International Europe et Agronomes et Vétérinaires sans Frontières.

Certains labellisés n'ont pas souhaité demander le renouvellement pour différentes raisons, comme une fusion avec d'autres structures, un changement de statut, voir une cessation d'activité (8 organismes en 2018).

Fin 2018, les 73 associations et fondations accompagnées regroupent :

- ✓ 53 organisations labellisées, dont 8 l'ont été en 2018 ;
- ✓ 9 en phase de diagnostic initial
- ✓ 11 en phase d'optimisation de leur organisation



> Des organismes aux profils variés : à l'image de la diversité et de la richesse du secteur

IDEAS accompagne des organismes dont les niveaux de ressources sont variables avec un minimum recommandé de 100 000 € de budget. Les associations dont les ressources sont comprises entre 100 000 et 5 millions € sont proportionnellement les plus nombreuses :

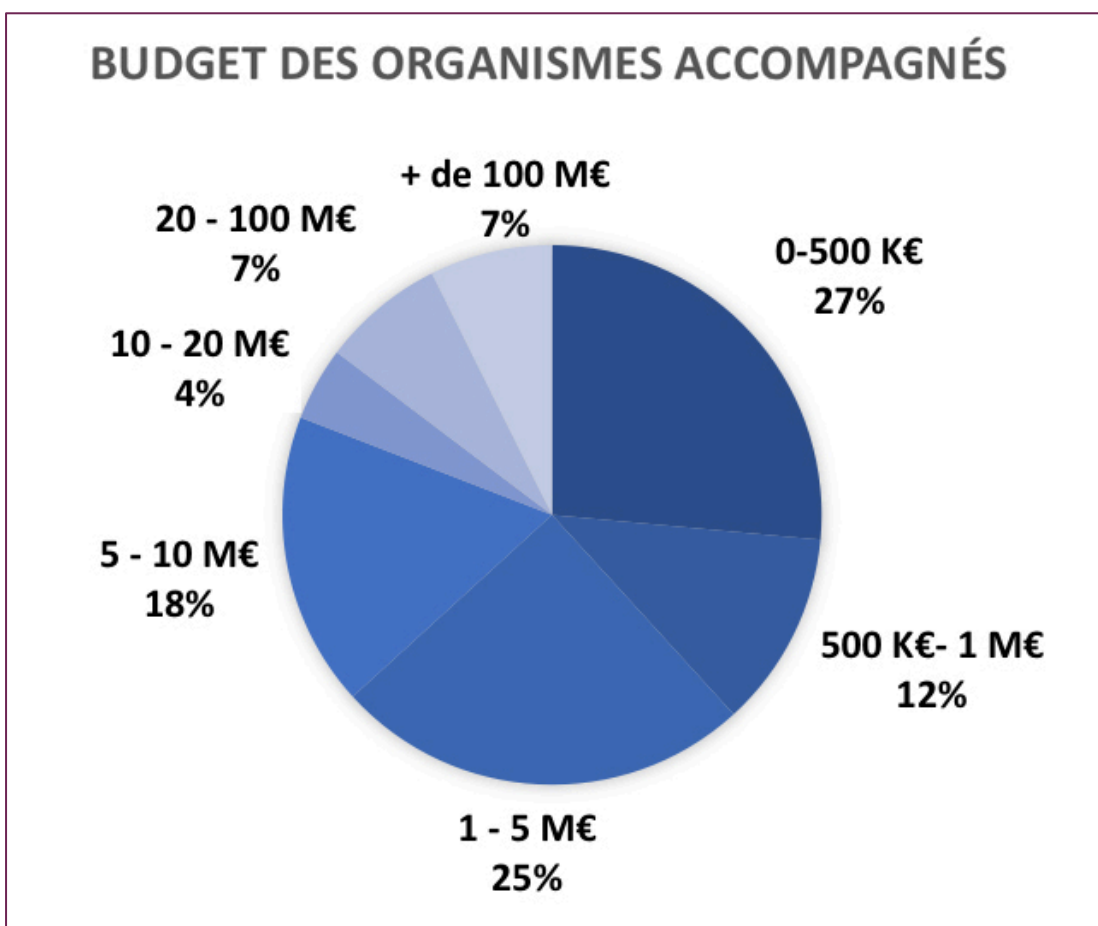
64 % des organismes accompagnés ont des ressources inférieures à 5 millions €, 29% se situent entre 5 et 100 millions € et 7% ont un budget supérieur à 100 millions €.

Les organisations accompagnées reposent sur des modèles socio-économiques très divers mixant la plupart du temps des financements issus de fonds publics, du

mécénat, de la philanthropie, de la générosité publique ou de revenus d'activités.

L'hybridation des ressources reflète la complexification des modalités de financement résultant des transformations du secteur non-lucratif mais aussi, dans une certaine mesure, de la volatilité des financeurs.

La diversité des organismes accompagnés témoigne aussi de l'agilité et de la grande capacité d'innovation des acteurs associatifs ou des fondations pour s'adapter aux évolutions continues de leurs champs d'intervention.



> Le Cercle IDEAS

L'animation de la communauté des labellisées

L'activité du Cercle IDEAS qui rassemble toutes les associations et fondations labellisées a été intensifiée pour permettre aux organismes de se rencontrer, de partager leurs problématiques, et de nourrir leur réflexion prospective. Des interventions d'acteurs et d'experts ont été organisées sur quelques thématiques clés.

L'année 2018 a ainsi été marquée par les contributions de :

- Charles-Benoit Heidsieck du Rameau sur la nécessité de « faire alliance »
- Benoit Alain des Restos du Cœur sur le *Giving Tuesday*
- Marie-Noëlle Reboulet du GERES et Louis Pizarro de SOLTHIS sur Les ODD, grille de lecture pour de nouveaux projets co-construits.
- Bastien Engelbach et Elise Naccarato de la Fonda sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

> Les IDEASLab : un espace de formation, d'échanges et de partenariat

Les ateliers « IDEASLabs » permettent d'approfondir des thèmes majeurs du Guide des bonnes pratiques ou de traiter des sujets en lien avec les évolutions du secteur associatif ou son actualité. Ils contribuent ainsi à la dynamique d'amélioration continue au cœur de la démarche IDEAS. Ils sont entièrement gratuits

pour les associations et fondations accompagnées.

En 2018, IDEAS a poursuivi sa politique de partenariat avec les experts du secteur pour offrir toujours plus d'expertise et d'expériences aux organismes accompagnés

Quelques IDEASLab en 2018

- La plan stratégique et la gestion des risques dans le secteur associatif
- Le règlement européen sur la protection des données (RGPD), avec *BNP Paribas*
- Le Rapport annuel : comment en faire un outil stratégique ?
- Les enjeux et les contraintes de la gouvernance
- Les Contrats commerciaux, avec *BNP Paribas*
- Comprendre pourquoi et comment se saisir des ODD ?, avec *La Fonda*

Focus : L'IDEASLab sur les Objectifs du Développement Durable



« La Fonda a placé les ODD* au cœur de son programme de travail. Nous sommes convaincus que les ODD constituent un langage commun, à même de faciliter les rapprochements entre associations et avec les autres acteurs de la société, autour de partenariats et de stratégies d'impact collectif au service d'un avenir souhaitable et durable, où la société civile a un rôle central à jouer.

Il est donc naturel pour nous de travailler ce sujet en lien avec IDEAS, en tant qu'acteurs soucieux de favoriser la montée en compétence des associations et de renforcer leur capacité à contribuer aux solutions d'aujourd'hui et de demain. Avec ce partenariat, nous espérons faire des associations des acteurs centraux de l'Agenda 2030 et de la réalisation des 17 ODD qui y sont associés. »

Bastien ENGELBACH, Coordonnateur des programmes de La Fonda

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Que sont les ODD ?

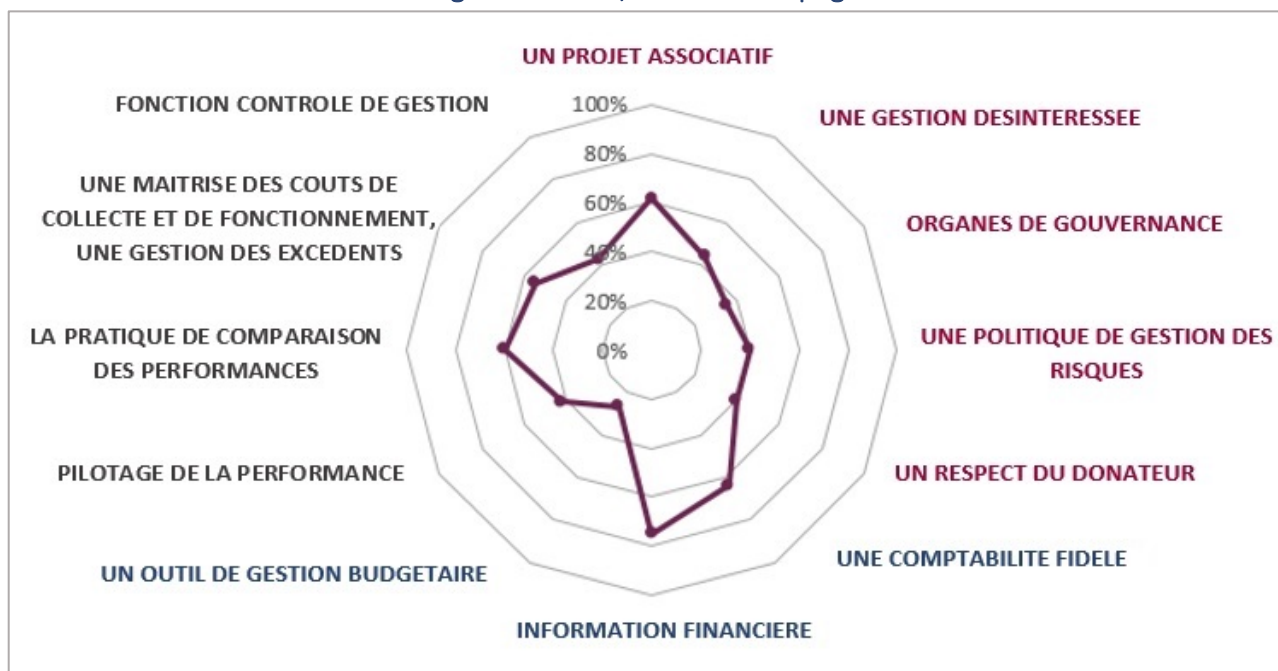
L'Agenda 2030 et ses dix-sept Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par l'ONU et ses États membres en septembre 2015. Ils dessinent un horizon mondial partagé, combinant prospérité, préservation de la planète, réduction des inégalités et la garantie de ne laisser personne de côté.

> L'Impact de l'accompagnement IDEAS

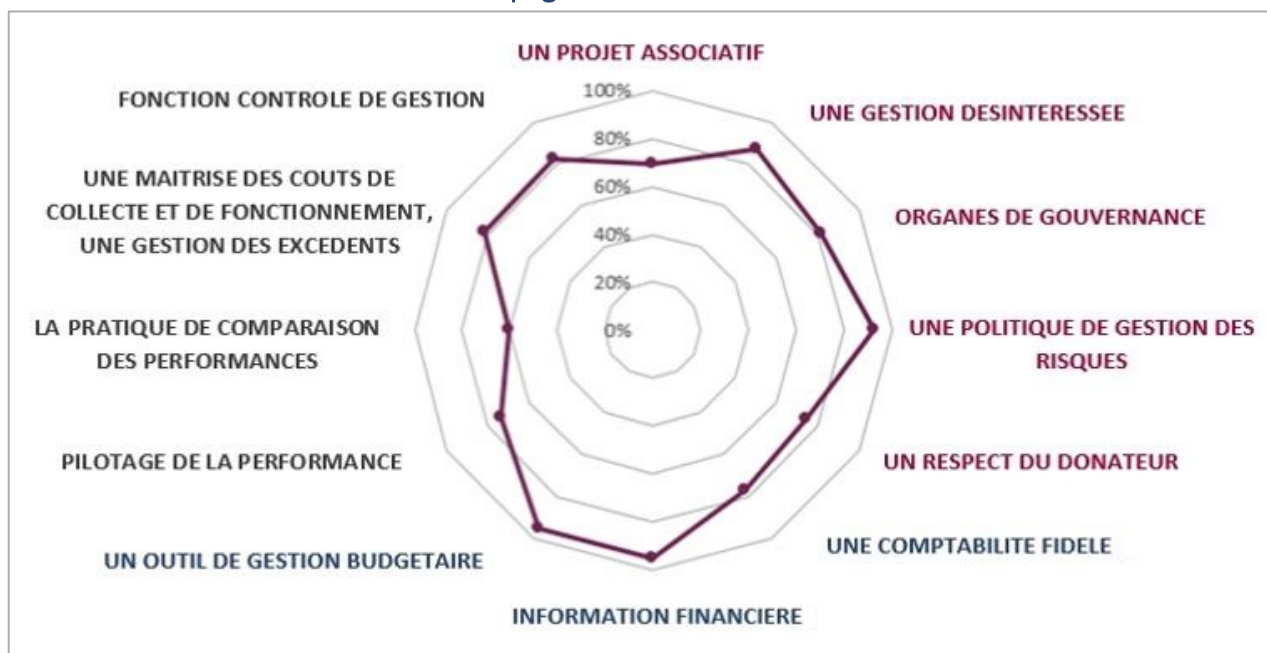
L'impact de l'accompagnement des associations et des fondations sur leur structure et sur leur organisation est mesuré sous la forme de diagrammes qui permettent de visualiser les progrès réalisés.

Les deux schémas ci-dessous illustrent un exemple réel de l'amélioration des pratiques au regard des 12 objectifs du Guide IDEAS dans les 3 volets : **GOUVERNANCE**, **FINANCE**, **EFFICACITE DE L'ACTION**.

Situation constatée à l'issue du diagnostic initial, avant accompagnement



Situation constatée à l'issue de l'accompagnement



NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DES FINANCEURS

CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DE LA PHILANTHROPIE

IDEAS contribue au développement de la philanthropie en apportant son expertise, sous forme de services et de prestations sur mesure, aux fondations d'entreprise, fondations familiales, grands donateurs, et mécènes institutionnels.

IDEAS propose aux financeurs de les éclairer dans leur démarche philanthropique ou dans leur activité liée à la RSE. **Cette action se développe autour de quatre offres complémentaires :**

DIAGNOSTIQUER

UN ORGANISME SOUTENU PAR LE MECENE

IDEAS propose aux mécènes de réaliser un diagnostic de l'organisme soutenu, sur la base d'indicateurs déterminés conjointement.

Cet outil se révèle particulièrement efficace pour mieux connaître le porteur de projet et s'assurer de sa capacité à atteindre ses objectifs.

ACCOMPAGNER

UN ORGANISME SOUTENU PAR LE MECENE

IDEAS propose aux mécènes de réaliser un accompagnement personnalisé pour renforcer l'organisme soutenu. La démarche s'articule autour de chantiers déterminés conjointement : réflexion stratégique, maîtrise des risques, pilotage de la performance, audit, contrôle interne...

OPTIMISER

LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES PROJETS

Les outils et l'expérience d'IDEAS permettent d'élaborer ou renforcer le processus de sélection des projets à soutenir.

Pour permettre un choix éclairé et objectif, il est essentiel d'évaluer le projet mais également de s'assurer de la solidité du porteur de projet : statuts, mode de gouvernance, politique de gestion des risques...

FORMER

LES EQUIPES AUX SPECIFICITES ASSOCIATIVES

IDEAS propose des formations sur mesure destinées aux personnes qui sélectionnent et instruisent les projets.

Fort de son expérience opérationnelle, IDEAS forme les membres du jury, les collaborateurs... pour les sensibiliser aux problématiques et aux spécificités du secteur associatif.

Témoignage



« Grâce à IDEAS, la Fondation Groupe EDF a mis au point une grille d'instruction lui permettant de s'assurer que les porteurs de projet répondent aux exigences d'éthique et de conformité.

La connaissance très fine du secteur associatif par IDEAS et son approche opérationnelle ont rendu le dispositif particulièrement efficace.

Les chefs de projet de la Fondation ont apprécié l'esprit de dialogue présent tout au long de la démarche garant d'un résultat aisé à s'approprier car co-construit. »

IDEAS AU SERVICE DE TOUS LES ACTEURS DE L'INTERET GENERAL

LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES

> Une co-construction pour faire converger les attentes et les besoins des parties prenantes

Le Guide IDEAS des bonnes pratiques est un outil méthodologique qui aborde les points clés d'un organisme à but non lucratif.

Objectif : Engager l'organisme dans une dynamique d'amélioration continue pour optimiser son fonctionnement et son action.

Résultat du regard croisé des associations, fondations, experts, financeurs, il est le premier référentiel qui fait converger les attentes des financeurs et les besoins en structuration des organismes à but non lucratif.

> La refonte du guide pour répondre à des enjeux renouvelés

Témoin privilégié des transformations du secteur associatif et de la philanthropie et fort de ses 10 ans d'expérience d'accompagnement, IDEAS a lancé le renouvellement de son guide des bonnes pratiques afin de :

- développer la notion de Responsabilité Sociétale des Organisations, en cohérence avec les référentiels existants,
- approfondir certaines thématiques telles que la gestion des richesses humaines ou l'évaluation de la performance

- introduire la notion de mesure d'impact
- renforcer l'efficacité opérationnelle du guide.

Depuis 2017, le Comité Expert conduit cette profonde actualisation du Guide des bonnes pratiques.

Au terme d'une large consultation, menée auprès des différentes parties prenantes d'IDEAS, associations, financeurs, experts, partenaires, le nouveau Guide sera lancé en 2019 et mis en œuvre en 2020

LA COMMUNICATION ET LES PARTENARIATS

> Une expertise partagée

Publications et contributions

Pour soutenir son action et celles des organismes accompagnés, IDEAS a poursuivi sa politique de publication en associant pleinement les conseillers bénévoles à cette activité éditoriale. Publiés sur différents supports tel que le magazine d'ISBL Consultants, Actu Experts Associations (lettre d'information du CSOEC), la newsletter d'Admical..., ces articles ont abordé plusieurs thèmes tel que : la cartographie des risques, la communication financière, le plan stratégique ou le Label IDEAS.

Audition auprès du Conseil d'État

IDEAS a été auditionnée par le Conseil d'État le 18 janvier 2018 dans le cadre de la réflexion

menée sur les associations et fondations reconnues d'utilité publique. Ces travaux ont abouti à la publication de nouveaux statuts type disponibles notamment sur le site www.associations.gouv.fr et sur www.conseil-etat.fr

Contributions aux travaux et réflexions du secteur

IDEAS a participé activement, grâce à l'implication d'Alain Levrard, Président du Comité Label, aux travaux conduits par l'Autorité des normes comptables (ANC) visant à actualiser le règlement comptable n° 1999-01 et, notamment, le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER).

> Évènementiel : faire connaître l'expertise d'IDEAS

IDEAS participe aux nombreux événements qui réunissent les acteurs associatifs et institutionnels (Etat et collectivités publiques) à l'image du Forum National des Associations et

Fondations, de l'évènement « Paris, je m'engage », ou encore du lancement de *Giving Tuesday* en France.



Focus « Paris je m'engage »



Comme chaque année, pour la Journée mondiale du bénévolat, la soirée « Paris je m'engage » organisée par la Mairie de Paris investit les salons de l'Hôtel de Ville. C'est l'occasion de célébrer l'engagement des 660 000 bénévoles qui agissent chaque jour dans les 65 000 associations parisiennes.

Le 5 décembre 2018, IDEAS était présent en tant qu'acteur de l'engagement avec un espace d'information fortement sollicité. Suzanne Chami, Déléguée Générale d'IDEAS a participé aux côtés de Charlotte Debray, Déléguée générale de la Fonda, à la "battle" sur le thème "Doit-on mesurer l'impact social des associations ? ».

> Les partenariats : échanger, construire et diffuser

La stratégie partenariale d'IDEAS vise deux objectifs :

- Participer aux synergies entre acteurs

IDEAS contribue aux réflexions et échanges de bonnes pratiques entre les acteurs de l'intérêt général. Ceci se concrétise par une participation régulière à des groupes de travail comme la « Coordination Générosités ¹ », des publications collectives, des conférences...

- S'appuyer sur d'autres expertises au profit des labellisés

IDEAS est convaincu que la complémentarité des expertises permet de mieux répondre aux attentes et aux besoins des associations et fondations.

IDEAS développe des alliances avec les acteurs incontournables du secteur de la solidarité et du mécénat qui bénéficient aux organismes accompagnés par IDEAS. Exemples : accès gratuit aux matinales de l'IDAF, conditions préférentielles pour le séminaire de l'AFF et aux formations d'Admical et de l'ADEMA, aux activités de l'IFACI.

L'année 2018 a été marquée par l'approfondissement de plusieurs partenariats.

- IDEAS est désormais présent dans le catalogue des formations ADMICAL à destination des mécènes pour les aider à construire ou revoir un processus de sélection des projets à soutenir.

- En collaboration avec l'IFACI, IDEAS anime un groupe de travail consacré au contrôle et à l'audit interne dans les associations et fondations.

- Avec CEDRUS, société de conseil en investissements, IDEAS est intervenu au sein du Cercle Finance et Intérêt général sur le thème de la communication financière.

IDEAS a poursuivi ses activités avec :

ADEMA, l'AFF, Carenews, Coordination du Volontariat de BNP Paribas, France Bénévolat, France Générosités, La Fonda, Groupe Initiatives, HelloAsso, le Mouvement associatif, le Rameau, Passerelles et compétences, Recherche et Solidarités, Webassoc... etc

Focus partenariat CEDRUS / IDEAS



Le partenariat CEDRUS IDEAS s'est concrétisé en 2018 par l'animation conjointe de l'atelier « La communication financière externe » par Jean-Pierre Lefranc, Directeur financier d'Habitat et Humanisme et Suzanne Chami, Déléguée Générale d'IDEAS, dans le cadre du Cercle Finance et Intérêt Général.

La Coordination Générosités regroupe : Admical, Association Française des Fundraisers, Centre Français des Fonds et Fondations, Don en Confiance, France générosités, Les Entreprises pour la Cité, IDAF, IDEAS et Mouvement associatif.

Focus partenariat avec

Né d'une initiative conjointe IFACI²/ IDEAS, le groupe Associations et Fondations permet à ses membres d'échanger sur les sujets de la gouvernance, de l'audit et du contrôle interne, et plus globalement de la maîtrise des risques, au sein des associations et fondations. Ils se sont donnés pour objectif de produire des fiches pratiques pour promouvoir les meilleures pratiques qui soient adaptées, en termes d'enjeux et de moyens, aux spécificités du secteur. Les travaux des deux sous-groupes créés à ce jour portent sur :

- L'organisation et fonctionnement des instances et des acteurs de la maîtrise des risques,
- La gestion d'un réseau territorial d'établissements ou comités.

Annie BRESSAC (IFACI)

Focus sur le programme



Dans le prolongement de RéZolutions Numériques³, HelloAsso, la Fonda et Le Mouvement associatif, ont décidé de s'investir dans un programme de montée en compétences numériques s'adressant aux acteurs de l'accompagnement des associations, nommé PANA (Point d'Appui au Numérique Associatif).

L'objectif est de permettre à chaque association de trouver près de chez elle une structure d'accompagnement en capacité de lui prêter main forte sur le numérique.

D'envergure nationale, il s'agit d'un programme co-construit et mis en œuvre par un groupe d'organisations privées et publiques, ayant en commun :

- La conviction que les associations renforcent le lien social, humanisent l'économie et réveillent la démocratie ; elles contribuent ainsi à la construction d'un avenir plus solidaire et plus juste.
- L'ambition de soutenir la transition numérique du monde associatif.

Ces acteurs sont organisés en comité de pilotage national et en coordinations territoriales. IDEAS, en tant qu'acteur de l'accompagnement, a le plaisir de participer activement au comité de pilotage national.

2 IFACI : Institut français de l'audit et du contrôle internes

3 RéZolutions Numériques : Un cycle de rencontres territoriales pour accompagner les associations dans leur transition numérique, impulsé par un collectif et animé par Le Mouvement associatif

> L'événement post AG : faire se rencontrer nos parties prenantes

A l'issue de son Assemblée Générale, le 11 juin 2018, IDEAS a rassemblé 80 personnes autour d'une table ronde, suivie d'une réception, pour un moment d'échanges et de convivialité. Cet événement s'est tenu au siège du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables (CSOEC), un des membres fondateurs d'IDEAS.

Associations et fondations accompagnées par IDEAS, conseillers bénévoles, partenaires, mécènes et philanthropes, membres des Comités Label et Expert d'IDEAS ont été chaleureusement accueillis par M. Chakib HAFIANI, Président du Comité non marchand du CSOEC.

Il a rappelé l'engagement du Conseil aux côtés d'IDEAS, et la mise en œuvre de plusieurs projets en commun en 2017 : étude sur la communication financière, intervention conjointe lors du Forum national d'octobre 2017 (FNAF). Il a également rappelé que de nombreux experts comptables se sont engagés bénévolement pour effectuer des missions d'accompagnement de longue durée, et que d'autres effectuent des missions de contrôle plus classiques et ponctuelles, préalablement à la présentation des dossiers au Comité Label.

Isabelle GOUGENHEIM, Présidente d'IDEAS, et François CONTENT, Vice-président, ont ensuite animé la table ronde sur le thème de «la montée en compétence des associations et des fondations au service de l'intérêt général», réunissant deux intervenants de référence, qui ont été longuement applaudis.

Chantal BRUNEAU, Secrétaire générale du HCVA, et Yannick BLANC, Haut-commissaire à l'Engagement et Président de l'Agence du Service Civique, ont partagé, avec beaucoup d'esprit et de pédagogie, leurs points de vue experts sur le sujet, et ont ouvert quelques pistes prospectives : appréciation et diversité de la prise en compte de l'intérêt général, importance de l'engagement citoyen, apport du service civique et bilan de cette activité d'engagement volontaire au service de l'intérêt général.

Chantal BRUNEAU a rappelé que l'intérêt général était le fruit d'un faisceau d'indices et qu'il fallait distinguer la cause servie de la manière de la servir.

Yannick BLANC a défini le lien de l'engagement comme un « lien de liberté réciproque » tout en soulignant la difficulté à entretenir la vitalité de ce lien en permanence.



DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DU PROJET ASSOCIATIF

LES RESSOURCES HUMAINES

> Le Conseil d'Administration

En 2018, le conseil d'administration s'est réuni 3 fois pour piloter le développement stratégique de l'institut.

Au service du conseil d'administration, le Comité d'audit, composé de deux administrateurs et d'une personnalité qualifiée

indépendante, a permis, par ses travaux, d'accroître la vision de la maîtrise des risques opérationnels auxquels l'association est exposée et d'améliorer certains dispositifs de contrôle interne.

Fin 2018, le conseil d'administration compte 11 membres répartis dans deux collèges :

- Collège des fondateurs :
 - o Caisse des dépôts et consignations ;
 - o Compagnie nationale des commissaires aux comptes ;
 - o Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables.
- Collège des personnalités qualifiées :
 - o Isabelle Gougenheim, présidente ;
 - o François Content, vice-président ;
 - o Michel Leturcq, trésorier ;
 - o Olivier Maigne, secrétaire ;
 - o Françoise Viala, présidente du Comité d'Audit ;
 - o Paul Prudhomme, président du Comité Expert ;
 - o Françoise Sampermans ;
 - o Pierre Valentin, membre du Comité d'Audit.

> Le Comité Expert : conception du Guide des bonnes pratiques

Le Comité Expert est chargé de concevoir et d'actualiser le *Guide IDEAS des Bonnes Pratiques*.

Ce Comité est constitué de nombreux experts (RSE, secteur associatif, métiers du contrôle et de l'audit, juristes), de mécènes et de philanthropes ainsi que d'associations et fondations labellisées.

Cette composition pluridisciplinaire a pour but de garantir une vision large et partagée des enjeux auxquels sont confrontés les organismes accompagnés et sur lesquels le guide concentre ses points d'attention.

Le Comité compte 15 membres (Liste en annexe).

Il est présidé par Paul Prudhomme, ancien Président de la commission non marchande de la CNCC.

Le Comité Expert a poursuivi les travaux d'actualisation du référentiel. L'objectif est d'aboutir à un référentiel de bonnes pratiques actualisé et enrichi, notamment en matière de responsabilité sociétale.

Ces travaux sont présentés plus en détails page 18.

> Le Comité Label : délivrance du Label IDEAS

Le Comité Label a la responsabilité de décerner le Label IDEAS aux organismes candidats qui ont suivi la démarche d'accompagnement. Il analyse la mise en œuvre des indicateurs du Guide IDEAS, s'appuie sur des contrôles externes effectués par des professionnels indépendants et auditionne de façon approfondie l'organisme candidat. (Liste en annexe.)

Autonome et pleinement souverain, il a l'entière délégation du conseil d'administration d'IDEAS pour attribuer le Label IDEAS.

Composé de personnalités issues du management associatif, des métiers du mécénat et de la philanthropie, de structures de financement des activités d'intérêt général, de l'expertise juridique, des professions du chiffre ainsi que des métiers du contrôle et de l'audit, le Comité Label dispose d'une vision large et diversifiée des enjeux des associations et fondations accompagnées.

En 2018, sous la présidence d'Alain Levrard, le Comité Label a été renforcé, en accueillant Michèle Frémontier qui a notamment dirigé la Fondation Médéric Alzheimer pendant 16 ans.

En 2018, le Comité Label s'est réuni 6 fois pour étudier 20 dossiers de labellisation et de renouvellement de labels.

> L'équipe permanente

Sous la direction de Suzanne CHAMI, déléguée générale, l'équipe permanente a poursuivi son action : pilotage des accompagnements, organisation des IDEASLabs, animation des 120 conseillers bénévoles, développement des partenariats et alliances avec de nombreux acteurs du secteur... autant d'actions menées grâce à Pierre ROMBI, Responsable outils et méthodes et Sylvie CORNU, Chargée de communication et partenariats.

Rappelons que Suzanne Chami est épaulée, pour la gestion administrative et financière, par Michel LETURQ (Trésorier d'IDEAS) et Véronique FELTRIN, tous deux bénévoles.

En 2018, bénéficiant du mécénat de compétences de BNP Paribas et d'Orange,

l'équipe a été renforcée grâce à l'arrivée de deux collaboratrices :

Ainsi, Sylvie Giraud, a rejoint l'équipe pour aider au pilotage des missions d'accompagnement post Label qui visent à prolonger la dynamique d'amélioration continue initiée pendant la période de préparation au Label IDEAS. Sa mission répond à la volonté de renforcer l'animation de la communauté grandissante des conseillers bénévoles.

Marie-Bernard Delom est, quant à elle, chargée de mener l'étude d'impact sur les conséquences de la prise en compte des innovations et des évolutions des secteurs associatif et de la philanthropie sur la méthodologie, les process, les outils, et plus largement, sur l'organisation d'IDEAS.

IDEAS mobilisé lors du FNAF 2018



Le Forum National des Associations et Fondations est un temps fort de la vie d'IDEAS. Cet événement mobilise bénévoles, élus et salariés. De Gauche à droite : Remy Ogé, Isabelle Gougenheim, Pierre Rombi, Sylvie Chandeson, Olivier de Gonneville et Suzanne Chami.

> Les conseillers bénévoles :

La fidélité de leur engagement, l'une des forces d'IDEAS

Les conseillers bénévoles sont au cœur de l'activité d'IDEAS.

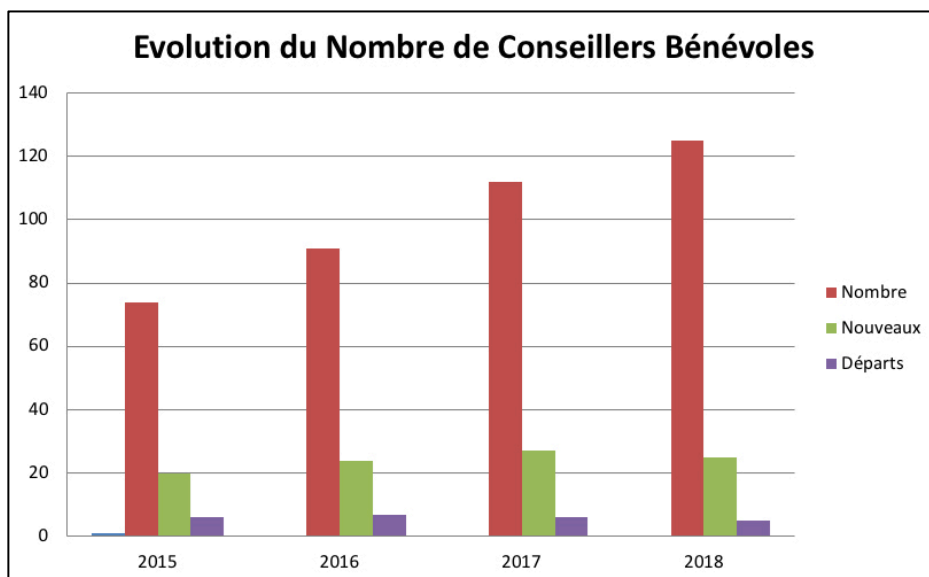
En 2018, ils sont 120 à accompagner régulièrement les associations et fondations engagées avec l'institut IDEAS.

Ils sont recrutés par le biais du réseau d'IDEAS, de Passerelles et compétences, HEC Bénévolat, de BNP Paribas Volontariat et plus largement des bénévoles contribuant déjà à la mission d'accompagnement.

7 conseillers bénévoles ont été recrutés à Lyon et Marseille et permettent de prolonger, en région, l'action de l'institut IDEAS.

Leur nombre total est en progression de 10% par an.

Trois sessions de formation ont été organisées pour aider les anciens et nouveaux bénévoles à accompagner les associations et fondations au plus près des meilleures pratiques



Témoignage d'un binôme de conseillers bénévoles

« C'est une expérience passionnante d'accompagner une association dans la compréhension et la transformation de son contrôle interne afin d'arriver au Comité Label et d'obtenir la labellisation, de voir les équipes comprendre et faire évoluer leurs outils et processus. Le travail en duo est particulièrement efficace ; un grand merci à Michaël de m'avoir formé sur cette première mission et d'avoir su créer la dynamique nécessaire avec l'équipe de l'association. Au-delà du suivi de l'association labellisée, j'espère avoir la chance de faire d'autres missions. »

David DELPECH

« Pour mon troisième accompagnement, j'étais en équipe avec David. Ce fut un moment riche de partage d'expérience nous ayant permis de faire progresser rapidement l'association pour l'obtention du label. »

Michaël BRION

UN MODELE SOCIO-ECONOMIQUE AU SERVICE DE NOS ACTIONS

EXTRAITS DU RAPPORT FINANCIER

> Évènements financiers importants survenus au cours de l'exercice

L'exercice 2018 s'est caractérisé par :

> Au niveau du Bilan

La structure financière bénéficie de la hausse de résultat qui se répercute d'une part à l'actif par une hausse de la trésorerie au 31 décembre 2018 : 117 171€ contre 78 178€ et d'autre part au passif par une hausse des fonds propres : 100 297€ contre 73 825€ à fin décembre 2017.

> Au niveau du Compte de résultat

○ Produits d'exploitation

- L'association a bénéficié, dans le cadre des relations avec les financeurs de l'ESS (notamment fondations d'entreprises et

familiales), d'une poursuite de facturation de prestations de services à hauteur de 29 000€

- L'appel à contributions solidaires lancé auprès des organismes accompagnés a permis d'obtenir un soutien financier d'un montant de 53 950€

- Par ailleurs, les baisses importantes des subventions d'exploitation, des cotisations et d'un don exceptionnel non renouvelé en 2018 ont généré des produits d'exploitation à hauteur de 167 870€ contre 181 182€ pour l'année précédente.

○ Charges d'exploitation

- Un évènement familial a entraîné une baisse des charges salariales soit 105 021€ contre 123 838€ pour l'année précédente,

- Par ailleurs, des réductions d'Honoraires et d'Annonces - Insertions ont généré un total des Charges d'exploitation de 144 609€ contre 172 437€ pour l'année précédente.

○ Résultat net

- Ces éléments à caractère essentiellement exceptionnel et ponctuel permettent de réaliser un Résultat Net excédentaire de 26 471,54€ contre un excédent de 10 963,37€ pour l'année précédente.

> Évaluation des contributions volontaires en nature

- En ce qui concerne les dons et prestations en nature, le niveau des évaluations reste stable par rapport à l'année précédente à hauteur de 97 000€.

- Mais la croissance du recrutement des conseillers bénévoles et des missions d'accompagnements des associations et fondations ont généré une hausse de 29% de la valorisation du bénévolat soit pour l'année 2018 un montant de 1 011 306€ contre 783 915€ pour l'année précédente

- Au total de l'année 2018, l'Évaluation des Contributions Volontaires en Nature s'est élevé à 1 108 306€ contre 881 560€ pour l'année précédente soit une hausse de 26%.

> Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Comme tous les ans, IDEAS s'est donné des objectifs pour les trois années à venir et a réfléchi à sa stratégie pour les atteindre.

Les fondamentaux du Plan stratégique élaboré fin 2017 n'ont pas été remis en cause et ont été actualisés. Ainsi, la nécessité de consolider l'équipe permanente par deux recrutements

supplémentaires pour faire face à la forte croissance de l'activité a été réaffirmée.

La réflexion sur le modèle socio-économique de l'association se poursuit et se traduit par une diversification des types de financements d'une part, et par la valorisation du fort effet de levier du bénévolat et du mécénat en nature d'autre part.

CONCLUSION

LES PERSPECTIVES 2019

Pour accompagner toujours mieux les acteurs de la solidarité, IDEAS poursuivra en 2019 son action avec détermination en répondant aux nouvelles sollicitations d'accompagnement et en renforçant ses modalités d'intervention.

L'année 2019 sera notamment celle de la présentation et de l'adoption du nouveau Guide des bonnes pratiques, et du lancement de la transformation digitale de l'institut dont la première étape sera la refonte de son site internet.

IDEAS poursuivra également le développement de ses équipes en s'appuyant, d'une part, sur le mécénat de compétences qui le lie à des partenaires de premier plan et, d'autre part, sur l'élargissement de sa base de bénévoles tout en renforçant l'animation de ses réseaux.

L'institut IDEAS prolongera les travaux conduits au sein des IDEASLab et du cercle IDEAS pour favoriser les échanges de pratiques et d'expertises et développera les partenariats de tous ordres pour mieux porter la voix des acteurs non-lucratifs et favoriser le développement de la philanthropie.

L'année 2019 sera donc celle où l'Institut IDEAS, acteur reconnu, professionnel et novateur, valorisera son expertise pour permettre aux organismes accompagnés de toujours mieux servir l'intérêt général.

REMERCIEMENTS

LES PARTENAIRES FONDATEURS :

La Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes :



« Il est tout à fait logique que la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes participe aux travaux d'IDEAS. En effet, si le commissaire aux comptes apporte de la confiance dans les comptes, il me paraît essentiel que les organisations d'intérêt général puissent disposer d'outils comme le guide des bonnes pratiques d'IDEAS qui leur permette d'optimiser leur fonctionnement et leur transparence. »

Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables



« Les Experts-Comptables sont fiers de contribuer à conforter le travail remarquable d'IDEAS afin de s'assurer de règles de gestion efficaces et de bonne gouvernance. La démarche d'IDEAS qui consiste à accompagner les organisations collectrices de fonds afin qu'elles puissent optimiser leurs pratiques est tout simplement concrète et utile. Je suis ravi de savoir que nos membres ont commencé à intégrer l'équipe de conseillers bénévoles d'IDEAS afin de réaliser certaines de ces missions. »

La Caisse des Dépôts



« IDEAS réalise une mission d'intérêt général à laquelle la Caisse des Dépôts souscrit totalement : en effet, elle aide les organisations qui font appel au don à gagner en efficacité. La démarche mise en place, concrète et méthodique, permet de répondre à l'ensemble des interrogations des donateurs soucieux de la bonne utilisation de leur don. »

ILS NOUS SOUTIENNENT :



BNP PARIBAS



ANNEXES

COMITE EXPERT

Le Comité Expert a conçu et met à jour le Guide des bonnes pratiques, support d'aide à l'optimisation de la gouvernance, de la gestion financière et de l'efficacité de l'action.

Paul PRUD'HOMME Président du Comité Expert-Comptable

Colas AMBLARD Docteur en droit - Avocat associé

Marie-Line DAUDIN spécialiste de communication et RSE

Xavier DELATTRE Fondation Entreprendre

Jean-Noël FAURE Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

Antoine FILLOUX Enfants du Mékong

Philippe GUAY CNCC

Patrick HEAUME Juriste

Charles Benoît HEIDSIECK Le Rameau

Hélène LECLERC Apprentis d'Auteuil

Jean-Pierre LEFRANC Fondation de France

Jacques RETAILLEAU Apprentis d'Auteuil

Elisabeth PASCAUD France Bénévolat

Louis-Michel PAYEN LMP Conseil

Jean-Bernard SOULIE Oddo

Djamel ZAHRI CNCC

Maurice ZOUAGUI Conseiller bénévole IDEAS

COMITE LABEL

Le Comité Label a la responsabilité de décerner le Label IDEAS aux organismes candidats, qui ont suivi la démarche d'accompagnement proposée par IDEAS.

Alain LEVRARD Président du Comité Label CNCC

Patrick AUDEBERT Ministère des Affaires Etrangères

Louis BAZIRE BNP Paribas

Yannick BLANC La Fonda

Jacqueline BLOAS GONIN Education Nationale

Philippe CHABASSE Consultant RSE

Francis CHARHON Consultant Philanthropie

Jean-Michel de MOURGUES Cour des Comptes

François DEBIESSE Admical

Michèle FREMONTIER Ancienne directrice de Fondation

Pierre MARCENAC Expert-Comptable

Monique MILLOT-PERNIN Expert-Comptable

Alice PEZARD Avocat

Michel VALDIGUIE Cour des Comptes

*Les membres sont actifs ou ont exercé leurs dernières fonctions dans les organismes mentionnés.

Associations et fondations labellisées IDEAS

- Action Leucémies
- Agronomes et Vétérinaires sans Frontières
- Apprentis d'Auteuil
- ARRIA (Association pour la Reconnaissance, la Responsabilisation, l'Intégration et l'Autonomie)
- Association Francophone pour Vaincre les Douleurs
- Association Nationale des Visiteurs de Prison
- Aviation sans Frontières
- Bibliothèques sans Frontières
- CERISE
- Compagnie Tamèrantong
- Compter sur demain
- Coup de Pouce
- Cultures du Cœur
- Enfants d'Asie
- Enfants du Mékong
- Entraide Scolaire Amicale
- Étudiants et Développement
- Fédération des Aveugles de France
- Fédération Enfants et Santé
- Fédération Française des Équipes Saint Vincent
- Fédération Handicap International
- Fédération Nationale Solidarité Femmes
- Fondation de France
- Fondation de la 2ème Chance
- Fondation de l'Armée du Salut
- Fondation des Maisons Familiales Rurales dans le Monde
- Fondation Entreprendre
- Fondation GoodPlanet
- Fondation Maison des Champs
- Fondation Marianiste

- Fondation Paralysie Cérébrale
- Fondation Terre Solidaire
- Forum Européen pour la Sécurité Urbaine
- GERES (Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités)
- GFAOP (Groupe Franco-Africain d'Oncologie Pédiatrique)
- Helen Keller International Europe
- Imagine For Margo
- Initiatives et Changement
- La Chaîne de l'Espoir
- La Résidence Sociale
- La Zone d'Expression Prioritaire
- Le Rire Médecin
- Les Compagnons du Devoir
- Les Restaurants du Cœur
- LIBEGAF
- Loger Marseille Jeunes
- OPC (Organisation pour la Prévention de la Cécité)
- Pour un Sourire d'Enfant
- Rugby Club Massy Essonne
- SEPR (Société d'Enseignement Professionnel du Rhône)
- SOLTHIS
- Sparadrap
- Vaincre les Maladies Lysosomales



Avec le soutien des membres fondateurs :

CAISSE DES DEPOTS

CNCC : Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes

CSOEC : Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables

Et de :

Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

BNP Paribas

Institut IDEAS

info@ideas.asso.fr / www.ideas.asso.fr